

Diane Patrimoine

OPCI

Il s'agit d'Organisme de Placements Collectifs dans l'immobilier.

L'objet des OPCI est l'acquisition de biens immobiliers en vue de récolter les fruits de leurs locations.

Plus souples à gérer et bénéficiant d'une plus grande liquidité qu'une SCPI, ils ont été créés pour remplacer à terme les SCPI.

Les OPCI peuvent prendre la forme de Fonds de Placement Immobiliers (FPI) ou depuis 2006 de Société de Placement Immobilier à Capital Variable (SPICAV).